

## POLITIQUE

07/03/2021 16:01 CET | Actualisé 08/03/2021 20:42 CET

# Moreno favorable à la GPA en France "à titre personnel" si elle est "très encadrée"

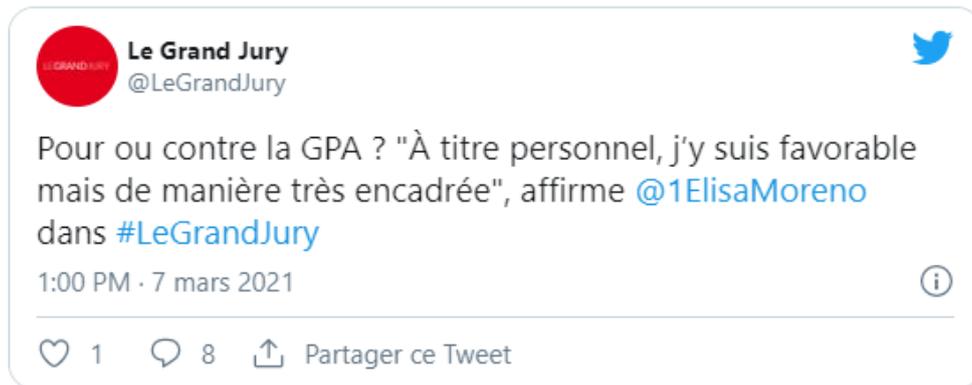


*Elisabeth Moreno était invitée du Grand Jury de RTL, à la veille du 8 mars, journée internationale des droits des femmes.*

FAMILLE - Une prise de position qui n'engage qu'elle-même. La ministre déléguée chargée de l'Égalité femmes-hommes, Elisabeth Moreno, était invitée ce dimanche 7 mars du Grand jury RTL - LCI - Le Figaro. Une interview accordée à la veille de la journée internationale des droits des femmes de ce lundi 8 mars.

Outre les questions de parité et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, Elisabeth Moreno a été interrogée sur la gestation pour autrui. "À titre personnel, pour avoir discuté avec des personnes qui ont eu accès à la GPA à l'étranger, et je pense à Jarry qui m'a

raconté, qui m'a ouvert les yeux sur ce qu'est la GPA, j'y suis favorable mais de manière très encadrée", a-t-elle répondu.



Alors qu'on lui demandait si elle souhaitait voir cette mesure figurer au programme d'Emmanuel Macron pour la présidentielle de 2022, Elisabeth Moreno a toutefois botté en touche: "Je ne vais pas dire au président de la République ce qu'il doit mettre sur la table".

## Projet de loi bioéthique

Une prise de position pour le moins dissonante avec la position officielle de la majorité LREM, que défendait Marlène Schiappa au même poste en 2019.

Interrogée alors sur RTL dans le cadre du projet de loi bioéthique autorisant, entre autres, la procréation médicalement assistée (PMA) aux femmes seules et aux couples lesbiens, Marlène Schiappa rappelait que l'autorisation de la GPA n'y figurait pas pour une raison bien précise.

"On a tous toujours été extrêmement clairs, à commencer par le président de la République sur le fait qu'on était opposé à la GPA pour les raisons que vous venez d'évoquer, qui peuvent glisser vers une marchandisation du corps des femmes à laquelle nous sommes très opposés. Donc il n'est pas du tout question d'ouvrir, ni même de débattre de la GPA pendant ce quinquennat".

Le projet de loi bioéthique, dont les opposants entretiennent régulièrement la confusion entre GPA et PMA, a été adopté en deuxième lecture au Sénat début février. Outre la suppression de l'élargissement de l'accès à la PMA à toutes les femmes, la chambre haute présidée par la droite y a notamment ajouté un article interdisant la transcription complète dans l'état civil français d'un acte de naissance étranger d'un enfant français né d'une GPA.

Une réunion mixte paritaire ayant échoué à trouver un compromis entre les deux chambres, le projet de loi doit faire l'objet d'une nouvelle lecture, avant son adoption définitive par l'Assemblée nationale. Une troisième lecture qui "pourrait intervenir au mois d'avril", avait indiqué fin 2020 au *HuffPost* l'entourage du ministre de la Santé Olivier Véran. D'ici là les opposants restent mobilisés, La Manif Pour Tous manifestait ce dimanche devant la Tour Eiffel à Paris pour "demander urgemment des actes forts contre la GPA" pour laquelle le projet de loi bioéthique serait un "marchepied".